



GIE - CHANGEMENT DE LA DÉNOMINATION SOCIALE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pièces justificatives à joindre au dossier

- un formulaire G3 dûment rempli et signé. Les deux exemplaires du formulaire sont à fournir au greffe qui est centre de formalités des entreprises (CFE) pour les groupements d'intérêt économique.
- un pouvoir en original de l'administrateur s'il n'a pas signé lui-même le formulaire G3

Coût

Emoluments du Greffe (HT)	Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
49.28 €	0 €	9.86 €	5.9 €	116 €	181.04 €